Document generated on 06/10/2025 5:11 a.m.

Histoire Québec

Le Quatorze-loyers

Gabrielle Dufour

Volume 26, Number 3, 2021

Patrimoine bâti

URI: https://id.erudit.org/iderudit/95429ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dufour, G. (2021). Le Quatorze-loyers. *Histoire Québec*, *26*(3), 30–31.

Tous droits réservés © Les Éditions Histoire Québec, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le Quatorze-loyers

par Gabrielle Dufour, directrice du Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP).
Depuis 1996, le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) accompagne les collectivités rurales et urbaines de partout au Québec afin de mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux et contemporains ainsi que les territoires.
Il s'agit d'un service de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.
Cet article est précédemment paru dans *Le Bâtisseur*, numéro 122, Décembre 2020, publication de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

En 1925, un promoteur de Chicoutimi construit un imposant édifice à logements sur la rue Sauvé, au coin de la rue Taché, que les gens baptiseront le Quatorze-loyers.

Toujours présent dans le paysage almatois, cet imposant bâtiment recouvert de tôle n'attire pourtant pas l'attention. Sa position avantageuse près de la petite décharge et la proximité du centre-ville n'a malheureusement pas profité à cette construction qui est assez banale et qui se démarque peu.

Nous pouvons toutefois admirer sa candeur d'autrefois sur les photos anciennes. Déjà à l'époque de sa construction, on remarque la simplicité de ses éléments : par exemple, les garde-corps et les poteaux en bois de facture très simple et la pose d'un papier brique sur les façades latérales et arrière. Seule la façade avant était revêtue de planches de bois à gorge.

On retrouve souvent sur les bâtiments plus anciens le revêtement de papier brique, les gens de petite condition l'employaient pour ennoblir leur maison. En gros, il s'agit d'un papier-feutre goudronné avec des granules de céramique reproduisant, en relief, la brique que plusieurs n'avaient pas les moyens de s'offrir. On le fixait au moyen de clous contre les planches de bois dont les maisons étaient bardées. Proche parent du bardeau d'asphalte des toitures, il tenait en principe plus longtemps parce qu'il n'avait pas, entre autres, à supporter le fardeau de la neige. Produit de l'industrie, il était livré à domicile en rouleaux. Mais, avec le temps, il séchait, cassait ou perdait ses granules.

On retrouve tout de même sur ce bâtiment quelques détails décoratifs, comme des chambranles avec une tête moulurée autour des ouvertures, des planches cornières à la jonction des murs et une corniche à modillons sous les débords de toit. Des doubles fenêtres en bois, à auvent et à guillotine sont également ornées d'auvents en tissus.

Il est important de mentionner que ce bâtiment deviendra un symbole de la vie urbaine almatoise et fera même l'objet d'un récit, *Au quatorze-loyers*, paru en 1994. Thérèse Morin, qui y a demeuré une quinzaine d'années, relate : « Six logements sont situés à l'arrière sur trois étages, à raison de deux par étage. En avant, le constructeur a pu faire un étage supplémentaire grâce à la dénivellation du terrain. Chaque logement comprend une grande cuisine, un salon minuscule, deux chambres à coucher et un petit coin, ce qui est le terme exact pour cette pièce qui ne comporte qu'une toilette. Chaque étage a une galerie qui fait la largeur de la bâtisse. À un bout, deux minuscules remises où le locataire range ses effets personnels. »

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 1950. F134

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 2019. F134

Les appartements en 1935. Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 2019. F134